

PRINCIPALES MODIFICATIONS DU QUESTIONNAIRE SRCV 2010

1 – Modifications du TCM du questionnaire SRCV 2010 (pour harmonisation) :

Bloc Repérage du logement :

➤ **LOGINFO :**

- ♦ posé aussi dans les cas où REPERLOG=2, 3, 4 ou 5 et lorsque COMPARBA=4, 5, 6, 7 ou 8,
- ♦ mis en SET OF et ajout du commentaire « **Plusieurs réponses possibles** ».

(TCM transversal)

➤ **MOUVEMENT :** ajout de 3 commentaires

« **Lorsqu'au moins un individu panel du logement à la vague précédente est toujours là, saisir 1** »

« **Lorsque tous les habitants du logement à la vague précédente ont déménagé à la même adresse, saisir 2** »

« **Lorsque tous les individus panels sont partis à au moins deux adresses différentes,**
- si une seule adresse retrouvée : saisir 2
- si plusieurs adresses retrouvées : saisir 1, poursuivre jusqu'à la composition du ménage et faire partir chaque individu en notant la nouvelle adresse pour chacun d'entre eux. »

(TCM longitudinal)

➤ **CHANGADR** – les intitulés des modalités 1, 2 et 3 sont modifiées comme suit :

- ♦ modalité 1 : « Le ménage réside en **France métropole** dans un logement ordinaire »
- ♦ modalité 2 : « Le ménage réside dans une collectivité ou une institution en **France métropole** »
- ♦ modalité 3 : « Le ménage est parti dans **les DOM un pays d'Outre-mer** ou à l'étranger »

(TCM longitudinal)

Bloc THL : (TCM transversal et longitudinal)

➤ **JOURMOIS** - la variable est supprimée et remplacée par une autre variable DEBUTA où on demande à l'enquêteur d'être prêt à commencer le THL /

DEBUTA : « **Vous devez être face à l'enquêté avant d'appuyer sur 1.** »

modalité 1. OK

↳ DATENQ = date correspondant au moment où l'enquêteur a appuyé sur 1.

➤ **ANARRIV** – l'intitulé de la modalité 1 a changé :

- ♦ modalité 1 : En France (**métropolitaine et d'Outre-mer**)»

➤ **TPOLOG** - l'intitulé de la modalité 4 est modifié comme suit :

- ♦ modalité 4 : « Quelques mois dans l'année (**y compris cas des enfants en garde alternée**) »

Et ajout d'un commentaire « **Pour les enfants en garde alternée, cocher la modalité 4** » après les modalités.

➤ **TYPLOGCO** – la possibilité de donner plusieurs réponses est supprimé (SET OF supprimé) et l'intitulé de la modalité 6 est modifié :

- ♦ modalité 6 : « ~~En sanatorium, D~~ Dans un établissement de soins ou un hôpital »

➤ **JOURAN – JOURSEM – MOISAN – JOUR2AN** : les bornes de temps passé dans le logement enquêté sont mises en concordance avec une occupation dite occasionnelle dont le minimum est fixé à un mois par an :

➔ Formulation des questions : JOURAN **Combien de jours environ par an, environ ?**

JOURSEM **Combien de jours par semaine, environ ?**

MOISAN **Combien de mois depuis un par an, environ ?**

JOUR2AN **Combien de jours environ depuis un par an, environ ?**

➔ Contrôles non bloquants : bornes incluses :

JOURAN	60 à 300	30 à 335
JOURSEM	2 à 5	1 à 6
MOISAN	2 à 10	1 à 11
JOUR2AN	1 à 60	1 à 30

➤ **PASSEE** - ajout d'un commentaire après la question « **EXCLURE les personnes ayant vécu au moins 9 mois à l'étranger mais non d'affilée** »

➤ **PASSEC** - ajout d'un commentaire après la question « **EXCLURE les personnes ayant vécu au moins 9 mois en collectivité mais non d'affilée ainsi que celles hébergées dans les foyers logements pour personnes âgées** »

Bloc Situation familiale (TCM transversal et longitudinal) :

➤ **COUPLE** - la modalité « 1 » (Oui, avec une personne qui vit dans le logement) n'est plus affichée s'il n'y a qu'un seul habitant dans le logement (NHAB=1)

➤ **PACS** – la formulation de la question est modifiée :

« ~~Avez-vous conclu un PACS~~ **Etes-vous pacsé(e) ?** »

➤ **MER1E - PER1E** : modification de la manière de poser la question. Blaise repère s'il existe une personne de sexe féminin(masculin) d'au moins 10 ans de plus que la personne. Si c'est le cas, il propose comme mère(père) les personnes répondant à ces critères. Sinon, il demande si la mère(le père) vit ailleurs, est décédée ou est inconnue.

➔ Ajout d'un filtre avant MER1E [PER1E] pour repérer les mères [pères] potentielles de la personne A, c'est-à-dire qui sont de sexe féminin [masculin] et âgées d'au moins 10 ans de plus que la personne (AGE[A]>AGE[PRENOM]+9).

➤ Ajout de la question **MERELOG [PERELOG]** « **La mère [le père] de ^PRENOM** »

modalités 1 à 20 : **est** *Liste des prénoms correspondant aux critères mais uniquement des personnes âgées de 14 ans (ou plus) de plus que l'individu* (sinon la liste fait parfois apparaître le prénom du conjoint de la personne)

+ une modalité 0 paramétrée : n'est pas cette personne (*si une seule mère [un seul père] potentielle*) ou

n'est aucune de ces personnes (*si au moins deux mères [père] potentielles*)

→ Si aucun individu ne correspond à ces critères, MERELOG=0 [PERELOG=0] et on va à MER1E [PER2E]

→ Si MERELOG [PERELOG] =1 à 20 , affectation de MER1E [PER1E]=1 et MER2E [PER2E]=NOI de la personne sélectionnée (MER2E [PER2E] n'est donc plus accessible à l'enquêteur : elle est incrémentée automatiquement lorsque MERELOG [PERELOG] =1 à 20)

→ MER1E [PER1E] n'est affichée que si MERELOG [PERELOG] = 0 : « La mère [Le père] de ^PRENOM ~~vit-elle-ici~~ ? »

1. ~~Oui, elle~~ **V**it ici
 2. ~~Non, elle~~ **V**it ailleurs
 3. ~~Non, elle~~ **e**Est décédé[e]
 4. Mère [Père] inconnu[e]
- NSP

Bloc Situation principale vis-à-vis du travail :

➤ **SITUA** – l'intitulé de la modalité 4 est modifié :

« Chômeur (inscrit(e) ou non **au Pôle Emploi (ex ~~à l'~~ANPE)**) »

2 – Modifications principales du QM dans le questionnaire SRCV 2010 :

a) Nouvelles variables introduites ou réintroduites en 2010 :

Bloc Habitation :

➤ **K1CU** : « Avez-vous une cuisine ? »

1. Oui, une cuisine traditionnelle
 2. Oui, une cuisine américaine (cuisine séjour)
 3. Non, pas d'installation pour faire la cuisine ou juste un évier
- NSP
REFUS

➤ **K2CU** : « Quelle est sa surface ? »

1. Moins de 4 m²
 2. De 4 à moins de 12 m²
 3. 12 m² et plus
- NSP
REFUS

→ Bloc Eléments non monétaires :

➤ **PHONEF** : « Votre ménage dispose-t-il d'un ou plusieurs téléphones fixes pour son usage privé ? »

1. Oui
 2. Non
- NSP
REFUS

➤ **PHONEP** : « Votre ménage dispose-t-il d'un ou plusieurs téléphones portables pour son usage privé ? »

- 1. Oui
- 2. Non
- NSP
- REFUS

➤ Si PHONEP=1, **NPHONEP** : « Combien de téléphones portables ? »

- Valeur numérique comprise entre 1 et 10
- NSP
- REFUS

Charges :

La question portant sur la facture commune gaz et électricité avait été supprimée du questionnaire en 2008. Maintenant, les nouveaux fournisseurs proposent à nouveau ce regroupement : les questions du questionnaire 2007 sont donc rajoutées.

➔ Bloc Charges non incluses :

➤ **QENERG** : « Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ? »

- 1. Oui
- 2. Non
- NSP
- REFUS

➤ **MENERG** : « Combien payez-vous par an pour votre consommation (^ou quote-parts de consommation) d'électricité et de gaz ? »

- Valeur numérique comprise entre 0 et 5000
- NSP
- REFUS

➔ Bloc Charges incluses :

➤ **QIENERG** : « Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées ensemble ? »

- 1. Oui
- 2. Non
- NSP
- REFUS

➤ **MIENERG** : « Combien payez-vous par an pour votre consommation (^ou quote-parts de consommation) d'électricité et de gaz ? »

- Valeur numérique comprise entre 0 et 5000
- NSP
- REFUS

Bloc Situation financière :

- ➔ Réintégration des variables VET et CHAUS après la variable VIAND

b) Questions dont la formulation change ou ajout de filtres ou de commentaires:

Bloc Charges et ressources relationnelles :

- ENFHORS : ajout d'un commentaire « **Inclure les personnes adultes** »

Bloc Revenu global :

- Ajout de filtres de manière à poser les questions selon des conditions plus proches de celles du QI

- ➔ **RCHO** à poser si au moins un membre du ménage a AGEJANV<65
- ➔ **RRET** à poser si au moins un membre du ménage a AGEJAN>=35
- ➔ **RFAM** à poser si au moins un membre du ménage a AGEJANV<50
- ➔ **RRMI** à poser si au moins un membre du ménage a AGEJANV<65

- **RRMI** : nouvelle formulation de la question « **RMI ou RSA ?** ».

- **TOTREVEN** : le montant étant dorénavant presque toujours indiqué en euros, suppression de la possibilité de le donner en francs

- ➔ Modification du commentaire « Ce montant ~~peut~~**doit** être exprimé ~~en francs ou~~ en euros »

- **CONFREV** : nouvelle formulation suite à la suppression de la possibilité d'indiquer le montant des ressources perçues actuellement par le ménage en francs : « **Votre ménage a donc comme ressources ^TOTREVEN ~~AUM~~ € (si [NBPERS>1 et TOTREVEN est renseigné et ITOTREV=1] ou [NBPERS=1 et TOTREVEN est renseigné]) - ^TRANCHPRE (si TOTREVEN=NSP ou REFUS ou ITOTREV=2) par mois. Etes-vous d'accord ?** »

Bloc Sélection allocataires des prestations familiales :

- **RAPAPF - ALLOCPF - PFLIST** : dans la formulation des questions « pendant tout ou partie de l'année ^AN » est remplacé par « **au cours de l'année ^AN** »

Bloc Revenus des enfants de moins de 16 ans :

- **OCRAPP - OCBourenf** : dans la formulation des questions « pendant tout ou partie de l'année ^AN » est remplacé par « **au cours de l'année ^AN** »

- **ENBOURENF** : ajout d'un commentaire « **Prendre les bourses perçues pour les 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire ^AN-1/^AN et les bourses perçues pour le 1ère trimestre de l'année scolaire ^AN/^AN+1** »

Bloc Garde d'enfants :

➤ **DURECOL** : suppression du commentaire « ~~(Si l'enfant est régulièrement demi-pensionnaire ou pensionnaire tenir compte du temps de cantine ou d'internat. En revanche pour les externes ou demi-pensionnaires ne pas tenir compte de la permanence extrascolaire ou étude)~~ » remplacé par 3 autres commentaires :

« Pour les **externes**, exclure le temps passé à l'étude. Le temps moyen est de 24h auquel s'ajoutent éventuellement les heures de soutien scolaire au sein de l'école.

« Pour les **demi-pensionnaires**, exclure le temps passé à l'étude et inclure le temps de cantine et les heures de soutien scolaire au sein de l'école. Si l'enfant va à la cantine tous les jours, le temps passé à l'école est en moyenne de 32 h par semaine si l'amplitude horaire journalière est de 8h00 (ex. 8h30 - 16h30), 30 h si l'amplitude journalière est de 7h30 (ex. 8h30 - 16h00) »

« Pour les **internes**, inclure l'internat. Si l'enfant rentre le week-end chez lui, le temps passé à l'école est de 120 heures par semaine (5 j) ; sinon, il est de 168 heures (7 j) »

➤ **OCGARD** : formulation du commentaire « (Que votre enfant soit gardé à votre domicile y compris par des proches, au sein de l'école en permanence extrascolaire ou étude, dans une crèche ou garderie, **dans un centre aéré** ou chez une personne extérieure à votre ménage) »

➤ **OCGF** : formulation de la question « **Pendant une semaine scolaire type, est-il(elle) gardé(e) par d'autres des membres du ménage, autre que vous ou votre conjoint ses parents ?** »

Bloc Habitation :

➤ **BRUIT** : nouvelle formulation « **Environnement extérieur (trafic routier, industries, avions) ou bruits de voisinage (ou bruits en provenance des logements voisins) ?** »

Bloc Eléments non monétaires :

➤ **CONGEL** : ajout de 2 commentaires

« Inclure le congélateur associé au réfrigérateur »

« Exclure le freezer »

➤ **VOIT** : ajout d'un commentaire « Inclure les voitures mais pas les camping-cars »

Bloc Propriétaire :

⇒ **OCCREM** : ajout de 2 commentaires

« Inclure les emprunts contractés pour des gros travaux liés à la copropriété (ascenseurs par exemple). »

⇐ « Exclure les dépenses afférentes à des annexes au logement telle que la piscine. »

➤ **EXAEMP** : ♦ ajout de l'unité du montant emprunté lorsqu'il s'agit de francs

♦ formulation du deuxième commentaire : « Si une au moins des caractéristiques a changé (**remboursement anticipé, renégociation de prêt**), répondre **NON** »

Bloc Charges incluses :

➤ **ITEOM** : nouvelle formulation « ^ texte3 ou ^ texte4 ou ^texte5 **la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ?** »

Bloc Revenus immobiliers ou fonciers :

➤ **IMMO** : formulation de la question : « (^**En plus de votre résidence principale,**) êtes-vous[, vous ou un autre membre du ménage,] actuellement propriétaire ou usufruitier (^d'autres) de biens immobiliers, de terres ou autres biens fonciers ? »

Bloc Transferts entre ménages :

➤ **OBALIM - OCALIM** : ajout de 2 commentaires

« Pour être considérés revenus de transfert, les montants doivent faire partie intégrante des ressources pour aider à vivre au quotidien. De ce fait, exclure les cadeaux et autres présents faits à l'occasion d'évènements particuliers et les dons aux associations. »

« Dans le cas d'un étudiant dont les parents payent son loyer, cette aide doit être enregistrée comme un transfert aussi bien pour les parents (aide apportée) que pour l'étudiant (aide reçue). En revanche, dans le cas d'un étudiant habitant un logement appartenant à ses parents, cet avantage ne doit pas être enregistré. »

Bloc Impôts locaux :

➤ **TEOM – TEOMT** : nouvelle formulation « **La taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères est-elle incluse dans ce montant ?** »

➤ **MTEOM – MTEOMT** : nouvelle formulation « **Quel montant de taxe ou de redevance d'enlèvement des ordures ménagères votre ménage a-t-il payé en ^AN ?** »

Bloc Prime pour l'emploi :

➤ **OCPEM** : ajout d'un commentaire « La prime pour l'emploi est liée à l'impôt sur le revenu. Elle est attribuée sous conditions de ressources. Si le ménage est imposable, la prime se soustrait du montant de l'impôt. S'il n'est pas imposable, il bénéficie d'un crédit d'impôt. »

Bloc Autoconsommation :

➤ **AUTOCONS** : formulation du commentaire « Ne pas tenir compte ici de la production vendue **ni des légumes offerts par les parents** »

Bloc Crédits autres :

➤ **EMPRUN** : ajout d'un commentaire « Inclure les emprunts liées à une future résidence principale (maison achetée mais pas encore habitée, terrain à construire, ...) »

Bloc Situation financière :

- **MEUB** : ajout d'un commentaire « Le terme "meuble" englobe même une simple chaise »
- **CAD** : ajout d'un commentaire « Le terme "famille" sous-entend des personnes extérieures au ménage interrogé »
- **VAC** : ajout d'un commentaire « Prendre en compte les vacances dans la famille ou chez des amis »

c) Variables dont les modalités changent :

Bloc Sélection allocataires des prestations familiales :

- **ALLOCPF** : suppression de la modalité 4 sans renumérotation de la suite des modalités et nouvelle formulation des modalités 5, 9, 10, 11 et 13 suite disparition de l'APJE :

- 5. L'A.P.E. (allocation parentale d'éducation) : **si déjà perçue avant le 01/01/2004, sinon c'est la PAJE**
- 9. L'A.F.E.A.M.A.. (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée) : **si déjà perçue avant le 01/01/2004, sinon c'est la PAJE**
- 10. L'A.G.E.D. (allocation de garde d'enfant à domicile) : **si déjà perçue avant le 01/01/2004, sinon c'est la PAJE**
- 11. L'A.D.A. (allocation d'adoption) : **si déjà perçue avant le 01/01/2004, sinon c'est la PAJE**
- 13. La PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) : prime à la naissance ou à l'adoption (**ex ADA**), allocation de base (**ex APJE**), complément libre choix d'activité (**ex APE**) ou complément libre choix de mode de garde (**ex AGED et ex AFEAMA**) »

Bloc Eléments non monétaires :

- **NTV** : changement de la borne inférieure des valeurs possibles : $\neq 0$ à 10

Bloc Situation financière :

- **IPLOY** : ajout d'une modalité 4 « Sans objet (ne paie pas de loyers) »

d) Variables déplacées en 2010 :

Bloc Impôts sur la fortune :

- Les locataires ne passent pas par les impôts fonciers et depuis la refonte, les ménages « non jeunes » ne passent plus non plus sur la taxe d'habitation. Le cheminement devient donc pour eux : impôts et prime pour l'emploi puis impôt sur la fortune et taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cela choque parfois les ménages.
 - ➔ Déplacement du bloc « Impôt sur la fortune » après le bloc « Impôts locaux »

Bloc Charges incluses :

- Déplacement de la variable **IGAZ** après IELEC

e) Variables supprimées en 2010 :

Bloc Habitation :

- Suppression des questions du module secondaire 2009 : variables **DETRIT** à **FINEQUIP**

Bloc Eléments non monétaires :

- **FRIGO - FRIGOB** : compte tenu du nombre élevé de détenteur de possession d'un réfrigérateur (99,8 %) et du peu de disparité entre les ménages, les questions sont supprimées.

- **NPHONE** : la question sur le nombre de téléphone fixe n'étant pas claire, l'ensemble des questions portant sur les téléphones est revu

➔ Suppression des variables **PHONE**, **NPHONE** et **NPORTA**, remplacées par **PHONEF**, **PHONEP** et **NPHONEP** (voir paragraphe a)

- **TV** : compte tenu du nombre très élevé de détenteur de télévision, la question sur le nombre de télévision à disposition suffit

➔ Suppression de la variable **TV**

Bloc Situation financière :

- Suppression des questions du module secondaire 2009

➔ Suppression du sous-bloc « enfants de moins de 16 ans » (variables **RAP16ENF** à **FIN16ENF**)

3 – Modifications principales du QI dans le questionnaire SRCV 2010 :

a) Nouvelles variables introduites en 2010 :

Bloc Acticité actuelle :

- **SECUREMP** : « Sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), indiquez votre satisfaction concernant la sécurité de votre emploi. »

Il s'agit d'évaluer le risque face au chômage et non la dangerosité du métier

Tendre la carte **IN26** (Échelle de satisfaction)

Valeur numérique comprise entre 0 à 10

NSP

REFUS.

Sous-bloc Avantages en nature :

➤ **MS1AVNAT** : « Pour la seule voiture de fonction, à combien estimez-vous le montant de l'avantage pour l'année ^AN ? »

(Indiquez le montant en euros)

Valeur numérique comprise entre 0 et 99999997

Bloc Allocations de préretraite :

➤ **DECLARPRER** : « Cette indemnité est-elle imposable ? »

1. Oui
 2. Non
- NSP
REFUS

Sous-bloc Minimum vieillesse :

➤ **MVALLOC** : posée si plusieurs personnes dans le ménages âgées de 60 ans ou plus
« En étiez-vous l'allocataire ? »

1. Oui
 2. Non
- NSP
REFUS

➔ **Ajout du Bloc Bien-être après le bloc Santé avec cinq nouvelles variables :**

Sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), indiquez votre satisfaction concernant

	Valeur numérique comprise entre 0 à 10
- Votre logement (logement, environnement, localisation)	LOGSATISF
- Votre emploi principal	TRAVSATISF
- Vos loisirs	LOISSATISF
- Vos relations avec vos proches, familles, amis et voisins	RELSATISF
- La vie que vous menez actuellement	VIESATISF

b) Questions ou/et modalités dont la formulation change ou ajout d'un commentaire:

➤ **RESIND** : ajout d'un commentaire « Si la personne est absente et que personne ne veut répondre à sa place, répondre que l'interview est impossible à réaliser pour d'autres raisons (modalité 4) »

Bloc Biographie et formation :

- **FORHIS** : - dans la formulation de la question, suppression de la référence à « la classification scolaire française »
 - Ajout de la modalité 8 : Aucun diplôme
- **ANIVED** : déplacement de la variable après FORHIS

Bloc Vie professionnelle :

- **ACTREM** : ajout d'un commentaire « **Comptabiliser aussi les années d'activités en tant qu'aide familial.** »

Bloc Marché du travail :

- **NBEMP** : si OCEUP=non (avez-vous travaillé depuis la dernière enquête ?) : la question n'est plus posée mais la variable est incrémentée automatiquement à 3 (Aucun emploi)

Bloc Activité actuelle :

- **ACTETA - ACTE** : la nomenclature d'activité a changé l'année dernière et il est difficile de transposer l'ancien code dans cette nouvelle nomenclature.
 - ➔ Pour les ménages en réinterrogation (V1INT=2), la question ACTE est systématiquement posée dès que l'on passe par le bloc activité actuelle
- **CONTRAT** : ajout d'un commentaire « **Pour les salariés rémunérés par chèque emploi service :**
 - si le salarié ne dispose pas d'un contrat de travail, le contrat de travail est tacitement à durée indéterminée (répondre 6)
 - si le salarié dispose d'un contrat de travail, se reporter aux termes de son contrat. »
- Introduction de la reconnaissance du libellé de la NAF à l'image de ce qui est fait pour la profession.
- **RESP** : ajout d'un commentaire « **EXCLURE : les métiers d'enseignement sauf si la personne interrogée assure une responsabilité administrative, de gestion ou d'organisation de l'équipe pédagogique.** »
- **NBHPR** : ajout d'un commentaire « **Prendre en compte le temps réel accompli par l'enquêté et non le temps légal ou conventionnel (donc inclure les heures supplémentaires lorsqu'elles sont habituelles et les ARTT)** »
- **PROMO** : ajout d'un commentaire « **Ne pas confondre promotion et augmentation de salaire. Une promotion suppose un changement de grade ou de catégorie.** »
- **CHGTCONTR - CHGTCONTRA** : ajout d'un commentaire « **Considérer qu'il y a un nouveau contrat lorsqu'il y a eu changement dans les horaires, la rémunération ... mais pas pour un simple changement de date de fin de contrat.** »

➤ **PERDRE** : ajout de 2 commentaires

« Il s'agit de repérer les craintes au cours des **DOUZE** prochains mois : exclure les craintes pour les années à venir. »

« Exclure les disponibilités et les congés parentaux »

Bloc Salaires – Rémunérations annexes :

➤ **AESNDIR** - modalité 4 : formulation « participation et intéressement aux résultats versées par l'entreprise **au titre de 2008** »

Bloc Epargne retraite :

➤ **COTRET** : ajout d'un commentaire « Il s'agit de cotiser à titre privé auprès d'organismes (assurances ou mutuelles essentiellement) afin de s'assurer des compléments de pensions de retraite »

Bloc Aide sociale :

➤ **PREMPL** : ajout d'un commentaire « La prime de retour à l'emploi est attribuée aux personnes bénéficiaires du RMI, de l'Allocation de Parent Isolé ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique et ayant repris un emploi durant au moins 4 mois. Le montant est de 1000€.»

c) Variables supprimées en 2010 :

Bloc Biographie et formation :

➤ **NIVISC** : cette classification internationale du niveau d'étude est supprimée.

Bloc Santé :

➤ **FREQMED** : suppression de la variable qui faisait partie du module secondaire 2009

Bloc Privations matérielles :

➤ Suppression des 6 variables du bloc faisant partie du module secondaire 2009
PHONEA – VETA – CHAUSA – INVITA – LOISIRA – DEPENS

4 – Intégration du bloc Indicateurs sociaux IS1 : Santé - Participation sociale et relations professionnelles – Vie associative :

➤ Changement de l'ordre des IS pour mettre en cohérence en 2011 le thème du module secondaire (« transmission intergénérationnel de pauvreté ») avec le bloc IS3 (« mobilité sociale - contact avec les proches »). En 2010, l'IS1 est donc passé au lieu de l'IS3.

➔ Suppression de l'IS2 et intégration de l'IS1

➤ *Des changements de l'ISI par rapport à 2008*

➤ **NBCIGET - NBCIGAR** : formulation et paramétrage de la question : « **Combien fumez-vous (fumiez-vous) de cigares ou de pipes environ par jour ?** »

➔ Si FUME=1, la question est formulée au présent ; si FUME=3, au passé.

➤ **ELECTIONS** : formulation « **Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] voté aux élections municipales de mars 2008 régionales de mars 2010 ?** »

➤ **BENEVOLE** :

- ♦ suppression du filtre « si TASSOC=1 » pour que la question soit posée à tous
- ♦ formulation et paramétrage de la question selon que la personne appartient ou non à une association

➔ Si ASSOC=1, NSP ou REFUS, elle comprend la parenthèse. Si ASSOC=2, elle ne comprend pas la parenthèse

« Au cours des douze derniers mois (c'est-à-dire depuis ^DATENQ-1AN)

Vous est-il [Est-il] arrivé [à ^PRENOM] en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services ~~en tant que bénévole~~ dans le cadre d'une ~~des~~ associations ~~dont vous faites [il(elle) fait] partie~~ ou d'un autre organisme, (que vous en soyez membre ou non) ? »

➤ **SYNDICA1T** : la question n'est pas pertinente pour les personnes travaillant chez des particuliers.

➔ Elle n'est plus posée si STATUT=4. Le filtre avant SYNDICA1T devient

Si NBEMP=1 ou 2 et

si (CHGTPROF=1 ou valeur manquante) et

si STATUT=1, 2, 3, ~~4~~ NSP ou REFUS, aller à SYNDICA1T

si STATUT=4, aller à ADHERANT

si STATUT=5, 6 ou 7, aller à RAPASS

si CHGTPROF=2 et

si V1STATUT=1, 2, 3, ~~4~~ NSP ou REFUS, aller à SYNDICA1T

si V1STATUT=4, aller à ADHERANT

si V1STATUT=5, 6 ou 7, aller à RAPASS

Si NBEMP=3, NSP, REFUS ou valeur manquante, aller à RAPASS

➤ **ELECPROF** :

♦ formulation de la question : « **Avez-vous [^PRENOM a-t-il(elle)] voté lors des dernières élections professionnelles ~~qui se sont tenues dans votre[son] établissement~~ pour élire vos représentants du personnel ?** (délégués du personnel, représentants au comité d'entreprise/d'établissement ou à la commission administrative) »

♦ formulation de la modalité 3 : « Sans objet (**n'a pas de représentants du personnel**, n'a pas connu d'élection dans l'établissement) »

➤ **TASSOC :**

- ♦ formulation de la modalité 9 : « Association religieuse, ~~culturelle~~, groupe paroissial »
- ♦ ajout d'une modalité avant la modalité « Autre » : **10. Parti politique**
~~10~~ **11. Autre**

➔ Un nouveau type d'association ayant été ajouté, la variable est renommée en **TASSOC2** et une nouvelle question est ajoutée pour en connaître la fréquence, posée si TASSOC contient 10 : création variable POLITIQU

POLITIQU : « Au cours des douze derniers mois (c'est-à-dire depuis ^DATENQ-1AN) Vous avez participé [**^PRENOM a participé**] à des activités d'un parti politique :

Tendre la carte **IN28** (Participation à l'association)

1. Régulièrement
2. De temps en temps tout au long de l'année
3. Seulement pendant certaines périodes ou pendant les vacances
4. Occasionnellement ou rarement
5. Jamais (simple adhérent(e))

NSP

REFUS

➤ Intégration de la partie individuelle du module secondaire « Régime budgétaire », posée si le ménage contient au moins 2 personnes avec AGEJAN>=16 et si la personne répond elle-même (RESIND=1) avec la création de 16 variables :

DEPPERS

PARTREV

COMPTEB

PROCUR

COHAB

DCOURS

DEQUIP

DEMPRUN

DEPARGN

DENF

DERMO

ACHAT

PRESCONJ

PRESTIERC

DSENF

DSPOCH

CF : voir le questionnaire SRCV 2010

